



Saint-Martin du-Manoir

DOSSIER / P.24

LA NOUVELLE
IDENTITÉ VISUELLE
DE SAINT-MARTIN

AVRIL 2021



BULLETIN MUNICIPAL

03 — ÉDITORIAL : LE MOT DU MAIRE

04 — LA MAIRIE

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

LES DÉLÉGATIONS SYNDICALES ET COMMUNAUTAIRES

LES INFOS PRATIQUES

LE BUDGET 2020

ÉTAT CIVIL 2020

L'ANNÉE EN IMAGES

EXPRESSION DES ÉLUS

12 — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

TRAVAUX, MAINTENANCE, ENVIRONNEMENT, FLEURISSEMENT

PRÉVENTION, SÉCURITÉ

15 — SOLIDARITÉS – ACTION SOCIALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

16 — ÉCOLES, PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

LES ÉCOLES

LUDISPORTS

18 — CULTURE, LOISIRS ET MANIFESTATIONS

ÉVÉNEMENTS

LES ASSOCIATIONS

NOTRE PATRIMOINE

24 — COMMUNICATION

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR SAINT-MARTIN

CITYALL – SMART CITY : SAINT-MARTIN EN POCHE

26 — AU CŒUR DE SAINT-MARTIN : À LA DÉCOUVERTE...

À LA DÉCOUVERTE DE NOS ACTEURS ÉCONOMIQUES ET DE LOISIRS LOCAUX

Nous remercions vivement :

Les annonceurs, Les responsables des associations, les enseignants et responsables des écoles, le personnel de la commune et les élus qui ont participé à la réalisation de ce bulletin municipal 2021.

Crédits photos :

Linda Baudouin, Sylvie Châtelain, Marie-Hélène Fort, Nicolas Freulet, Thomas Gallot, Céline Trendel, Hélène Veauquain. Les Cavaliers de la Vallée, les Associations.

Directeur de la publication : Jean-Luc Fort
Régie Publicitaire : Blue Line Communication
Maquette et réalisation : DBCom
Impression : Harmonie Print



Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter le millésime 2021 du bulletin municipal de notre commune. Il revient sur les temps forts de l'année 2020.

Je ne peux bien entendu pas évoquer cette année sans aborder l'épidémie de Covid-19. En effet, depuis plus d'un an maintenant, les mesures générales prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire se succèdent et impactent la vie de notre village : confinement, couvre-feu, restrictions de la liberté de circulation et de réunion, annulation de quasiment tous les événements habituels – associatifs ou municipaux – participant au rayonnement culturel, à l'animation et au lien social de notre commune. Cette crise est loin d'être terminée. Le respect des gestes barrières et de la distanciation physique s'imposent plus que jamais. Mais aujourd'hui, nous disposons d'une réponse efficace : la vaccination. Elle nous permettra de vaincre cette épidémie.

Néanmoins, cette crise a aussi montré le meilleur de ce que nous pouvions collectivement offrir : l'engagement continu de l'ensemble de nos agents municipaux, de la communauté scolaire, du milieu associatif, de nos habitants, des élus ; ainsi avons-nous pu maintenir une vie aussi normale que possible et solidaire lors des différentes phases de l'épidémie.

2020 a aussi été une année d'élections municipales. Élu le 15 mars, le nouveau conseil municipal n'a été installé que le 28 mai 2020. Cette installation tardive a imposé une implication rapide et forte de l'ensemble des élus ; cela n'a empêché ni le travail dans la bonne humeur, ni la volonté de construire ensemble.

Dans cet esprit, des relations sereines ont rapidement été renouées avec les agents municipaux, la communauté scolaire et le milieu associatif. Le nouveau règlement intérieur du conseil municipal a assis le fonctionnement démocratique de notre assemblée délibérante et le droit d'expression des élus. Sur ces bases, essentielles, nous avons pu commencer – et nous continuerons – à travailler ensemble, dans la confiance.

En lisant ce bulletin, vous aurez donc, comme d'habitude, un retour sur les événements de l'année 2020. Les pages concernant la vie scolaire, associative, sportive et culturelle sont évidemment marquées par le contexte sanitaire. Les pages retraçant les actions initiées et menées par la municipalité soulignent qu'en peu de temps, beaucoup peut être fait.

Vous constaterez par exemple que le bulletin municipal a évolué : sa présentation a été modernisée et son contenu a été enrichi par des dossiers thématiques. Il s'agit de la première étape d'une évolution globale de nos outils de communication. En feuilletant les pages du bulletin, vous découvrirez la nouvelle identité visuelle de la commune, ainsi qu'une application mobile permettant, à ceux d'entre vous qui le souhaitent, d'avoir « Saint-Martin en poche ». Le site de la commune – déjà enrichi dans le contenu et la présentation – fera l'objet d'une refonte complète dans les mois à venir. Enfin, des informations communales seront également distribuées sous format « papier ».

Aussi particulière fut-elle, l'année 2020 aura également été l'occasion de préparer les grands objectifs de 2021 pour rendre notre commune toujours plus agréable à vivre et respectueuse de l'environnement, plus attentive au maintien de son patrimoine, plus à l'écoute, ouverte et solidaire, plus sûre. Une commune où une fois l'épidémie vaincue, nous pourrions profiter pleinement d'un retour à une vie normale.

Bonne lecture.

Très chaleureusement.

Jean-Luc FORT



Mairie de Saint-Martin-du-Manoir
6, rue Jacques PAILLETTE
76290 - Saint-Martin-du-Manoir
Tél : 02 35 55 52 59 - Fax : 02 35 55 99 32

accueil@mairie-saintmartindumanoir.fr
www.saintmartindumanoir.fr



Jean-Luc FORT
Maire

Président de chaque commission
Reçoit sur R.D.V.



**Saint-Martin
du-Manoir**

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Jean-Luc FORT	Maire	
Laurène TROUVÉ	1 ^{ère} adjointe	Affaires scolaires, enfance et jeunesse
Nicolas FREULET	2 ^{ème} adjoint	Patrimoine, bâtiments, sécurité et de la communication
Céline TRENDEL	3 ^{ème} adjointe	Sport, Santé et Action sociale
Frédéric LEPREVOST	4 ^{ème} adjoint	Aménagement du territoire
Linda BAUDOUIN	5 ^{ème} adjointe	Animation et vie du village
Hélène VEAUDEQUIN	Conseillère déléguée	Voirie et conseil en matière d'urbanisme
Christiane MALANDAIN		Conseillère Municipale
Patrick VANDEN ABEELE		Conseiller Municipal
Serge PREVOTS		Conseiller Municipal
Isabelle LEFEBVRE		Conseillère Municipale
Gilles DUMENIL		Conseiller Municipal
Aurélié MILLET		Conseillère Municipale
Julie GODET		Conseillère Municipale
Eddy CARDON		Conseiller Municipal
Jean-François ERMENEUX		Conseiller Municipal
Jérémy VIMBERT		Conseiller Municipal
Cécile SANGUINETTI		Conseillère Municipale
Thierry LIOT (en remplacement de Jean-Marc LEMAITRE, démissionnaire)		Conseiller Municipal



Commission

Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse

Présidente (par délégation du Maire)
Laurène TROUVÉ (1^{ère} adjointe)

Membres

Jean-Luc FORT
Linda BAUDOUIN
Gilles DUMESNIL
Julie GODET
Aurélié MILLET
Cécile SANGUINETTI



Commission

Patrimoine communal et sécurité

Président (par délégation du Maire)
Nicolas FREULET (2^{ème} adjoint)

Membres

Jean-Luc FORT
Eddy CARDON
Jean-François ERMENEUX
Frédéric LEPREVOST
Jean-Marc LEMAITRE (démissionnaire au 25/11/2020)



Commission Communication

Président (par délégation du Maire)
Nicolas FREULET (2^{ème} adjoint)

Membres

Jean-Luc FORT
Céline TRENDEL
Eddy CARDON
Jean-François ERMENEUX
Christiane MALANDAIN
Patrick VANDEN ABEELE



Commission

Sport - Santé - Action sociale

Présidente (par délégation du Maire)
Céline TRENDEL (3^{ème} adjointe)

Membres

Jean-Luc FORT
Julie GODET
Christiane MALANDAIN
Patrick VANDEN ABEELE



Commission

Aménagement du territoire et environnement

Président (par délégation du Maire)
Frédéric LEPREVOST (4^{ème} adjoint)

Membres

Jean-Luc FORT
Nicolas FREULET
Hélène VEAUDEQUIN
Eddy CARDON
Serge PREVOTS
Patrick VANDEN ABEELE
Jérémy VIMBERT
Laurène TROUVÉ
Jean-Marc LEMAITRE (démissionnaire au 25/11/2020)



Commission

Animation et vie du village

Présidente (par délégation du Maire)
Linda BAUDOUIN (5^{ème} adjointe)

Membres

Jean-Luc FORT
Laurène TROUVÉ
Frédéric LEPREVOST
Eddy CARDON
Jean-François ERMENEUX
Isabelle LEFEBVRE
Christiane MALANDAIN
Aurélié MILLET
Serge PREVOTS



Commission Voirie - Mobilité - Conseil en urbanisme

Présidente (par délégation du Maire)
Hélène VEAUDEQUIN (Conseillère Déléguée)

Membres

Jean-Luc FORT
Frédéric LEPREVOST
Jérémy VIMBERT
Jean-Marc LEMAITRE (démissionnaire au 25/11/2020)



C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale

Président

Jean-Luc FORT
Céline TRENDEL (Vice-présidente)

Membres du Conseil Municipal

Christiane MALANDAIN
Patrick VANDEN ABEELE
Cécile SANGUINETTI
Membres extérieurs
Mme Jacqueline SOREL
Mme Morgane ORY
M. Claude DAVOULT
M. Olivier BENARD



Commission d'appel d'offres

Président

Jean-Luc FORT

Membres titulaires

Nicolas FREULET
Frédéric LEPREVOST
Jean-Marc LEMAITRE (démissionnaire au 25/11/2020)

Membres suppléants

Hélène VEAUDEQUIN
Eddy CARDON
Jean-François ERMENEUX

Communauté Urbaine

Le Havre Seine Métropole

Jean-Luc FORT, Maire, membre titulaire
Laurène TROUVÉ, 1^{ère} adjointe, membre suppléante

S.I.V.H.E (Syndicat Intercommunal des Vallées du Havre Est)

Jean-Luc FORT, Maire
Nicolas FREULET, 2^{ème} adjoint
Jérémy VIMBERT, conseiller municipal



Autorisation de sortie de territoire

Exigence d'une autorisation de sortie de territoire pour les mineurs à compter du 15 janvier 2017. Dans un contexte international marqué par des départs de Français - dont certains mineurs - vers des zones de conflits, le Parlement a souhaité établir un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs (article 49 de la loi n.2016-731 du 3 juin 2016, codifié à l'article 371-6 du code civil). À partir du 15 janvier 2017, tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale, devra être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Dans le cadre d'un voyage à l'étranger, le mineur devra être muni de sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), d'une autorisation de sortie du territoire signée par un titulaire de l'autorité parentale et de la photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie (décret n.2016 - 1483 du 2 novembre 2016). L'utilisation du passeport seul n'est plus considérée comme suffisante. L'autorisation de sortie du territoire est exigible pour tous les mineurs résidant en France, quelle que soit leur nationalité. Ce nouveau dispositif vient compléter les mesures judiciaires (interdiction de sortie du territoire) et administratives d'urgence (oppositions à la sortie du territoire) permettant d'éviter un éventuel départ à l'étranger.

Le formulaire d'autorisation de sortie du territoire est accessible sur www.servicepublic.fr. En cas de fausse déclaration, le signataire de l'autorisation s'expose aux sanctions des articles 441-6 et 441-7 du code pénal.



Bruits

L'arrêté préfectoral du 16 octobre 2017 précise que l'utilisation, par les particuliers, des appareils à moteur thermique ou électrique, tondeuses à gazon, taille-haies, nettoyeurs à haute pression, tronçonneuses, perceuses, débroussailluses, est autorisée :

Jour ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
Samedi : 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00

Rappelons que les professionnels dans le cadre de leur activité ne sont pas soumis à ces règles.

Carte Nationale d'Identité (CNI)

Par décret en date du 28 octobre 2016, le principe de territorialisation de l'instruction des demandes de cartes nationales d'identité est supprimé avec application en mars 2017. Ainsi, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales sont compétentes pour instruire les demandes de titres d'identité. Cette réglementation impacte donc notre commune puisqu'il n'est plus possible pour les Saint-Martinais de réaliser les demandes de cartes d'identité à la mairie de Saint-Martin-du-Manoir. La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} Janvier 2014. L'Etat simplifie vos démarches.

À compter du 1^{er} Janvier 2014, la durée de validité de la carte d'identité passe de 10 ans à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans). L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- Les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er Janvier 2014 à des personnes majeures.
- Les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée. <http://www.interieur.gouv.fr/> ou <http://www.diplomatie.gouv.fr/>, Dans le cadre de la réforme de la délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports, une pré-demande en ligne peut être faite. Il est nécessaire de créer un compte sur : www.ants.gouv.fr. Ensuite, un rendez-vous doit être pris auprès d'une mairie équipée du dispositif de recueil biométrique (Montivilliers, Harfleur, Gonfreville-l'Orcher, Le Havre). Pour tous renseignements vous pouvez contacter le secrétariat de la Mairie de St Martin du Manoir.

Centre de recyclage de Montivilliers

HORAIRES

8H30 À 12H00 ET 14H00 À 18H00 du lundi au samedi
 8H30 À 12H30 le dimanche

Accès à la déchetterie sur présentation d'un justificatif de domicile (ex : Carte Grise). Tél. : 02 35 55 45 20
 Accueil de l'amiante – ciment tous les jours aux horaires normaux. (Prendre les sacs en déchetterie).

Cimetière

Le cimetière, Route de Montivilliers est ouvert :

- du 1er mars au 30 septembre de 9 h 00 à 18 h 00
- du 1er octobre au 28 février de 9 h 00 à 17 h 00



Déchets

Il est interdit de brûler à l'air libre des ordures, déchets verts et autres (circulaire du 18 novembre 2011).



Déchets verts

La Communauté Urbaine propose un service de collecte de déchets verts après éradication d'une haie. Un formulaire doit être complété au préalable au secrétariat de mairie.

Destruction des nids d'insectes

Le SDIS n'intervenant plus, la Mairie prend en charge à hauteur de 50 € les dépenses liées à la destruction des nids d'insectes chez les particuliers domiciliés à St Martin du Manoir.

- Demander un bon de prise en charge à la mairie (étape indispensable, sinon l'intégralité des frais vous sera facturée) ;**
- Appeler le service choisi pour déclencher l'intervention (liste des entreprises privées spécialisées disponible en mairie).**
- Remettre le bon de prise en charge de la mairie à l'entreprise, le jour de l'intervention.**

Les nids d'abeilles ne doivent pas être détruits, mais au contraire sont à protéger. Dans ce cas, il vous est conseillé de contacter également le secrétariat de mairie (02 35 55 52 59) qui vous donnera les coordonnées des apiculteurs les plus proches, qui pourront intervenir pour enlever les essaims d'abeilles.

École

École « Aspirant Lemonnier »

Directrice : Mme Isabelle DEBRAY

28-30 Rue de la Forge, Saint-Martin-du-Manoir

Maternelle

Tel : 02 35 30 48 37

Elémentaire

Tel : 02 35 55 53 09.

Élections Départementales et régionales

13 et 20 juin 2021

Élagage des haies et des arbres

Les haies et arbres donnant sur les trottoirs et les voies publiques doivent impérativement être taillés régulièrement à l'aplomb de la limite de propriété. Afin d'assurer la sécurité des usagers des trottoirs et voiries, Il est également demandé aux propriétaires d'élaguer les branches des arbres qui empiètent sur le domaine public gênant ainsi la circulation des piétons, des véhicules et l'éclairage public.

Entretien des trottoirs : zéro Phyto

Depuis le 1er janvier 2017, les collectivités locales n'ont plus le droit d'utiliser les produits phytosanitaires pour désheber les trottoirs. Il est donc important que chacun entretienne son trottoir, bien évidemment sans recourir aux produits phytosanitaires.

Garderie périscolaire

Ouverte les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 8 h30 et de 16h15 à 18 h30. - Tél : 02 35 20 88 31

Gardes champêtres

Brigade des Gardes Champêtres Intercommunaux des Vallées du Havre - Est

Z.A.C. de la Briqueterie 76700 - GAINNEVILLE

Tél : 02 32 72 00 00 - Fax : 02 32 72 02 72

Email : bcivhe76@wanadoo.fr

Site internet : <http://policerurale.interco.monsite.orange.fr>

Gendarmerie

Brigade de proximité d'Epouville

48, rue Aristide Briand – 76133 - EPOUVILLE

Tél : 02 35 30 09 16 - Fax : 02 35 30 44 99

Livret de famille - Duplicata

Vous êtes : parents séparés, divorcés ou vous avez perdu votre livret
 Vous devez compléter : un imprimé à la mairie de votre domicile indiquant nom – prénoms – date et lieu de naissance des parents et des enfants.

Liste électorale - Inscription

Vous êtes nouvel habitant à Saint-Martin-du-Manoir. Vous devez fournir :

- Votre carte nationale d'identité
- 1 justificatif de domicile
- Votre ancienne carte d'électeur

Possibilité de s'inscrire sur le site internet de la mairie :

<http://www.saintmartindumanoir.fr>



Marché

Le vendredi, de 15 h à 19 h, Place de l'Europe

Météo

08 92 68 02 76

Ordures ménagères – Ramassage

- Le ramassage des ordures ménagères se fait le jeudi.
- Sortir les containers la veille au soir et les ramasser impérativement le jour de la collecte.

Pour les bouteilles et bocaux en verre, des conteneurs d'apports volontaires sont à disposition en face du stade rue Jacques Paillette. La collecte est assurée normalement les jours fériés à l'exception du 1er janvier, 1er mai et 25 décembre. Elle est décalée au samedi suivant.

Rappel : le petit conteneur à verre situé à la salle polyvalente est réservé aux utilisateurs de la salle et aux joueurs de pétanque.

Pacs en mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré à l'Officier d'Etat Civil de la mairie à partir du 1er novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016, article 48.

Paroisse

Paroisse « St Philibert de la Lézarde »

- Montivilliers - Abbé Alfred MUSANGWA – Tél : 02 35 30 27 30
- Correspondant pour la commune : Bruno CLAUDE

Passeport

Les demandes de passeport biométrique s'effectuent dans la commune de votre choix parmi celles qui sont équipées du dispositif de recueil des données biométriques (stationbiométrique). Dans l'arrondissement du Havre, il s'agit des communes suivantes : **LE HAVRE — MONTIVILLIERS — GONFREVILLE L'ORCHER — SAINT ROMAIN DE COLBOSC — LILLEBONNE — FECAMP — BOLBEC**

Pour de plus amples informations :

- Contactez directement le secrétariat de mairie
- Consulter le site internet www.service-public.fr



Poste

Bureau distributeur : **Montivilliers** - Tél : 02 32 79 54 00
St Laurent de Brévedent - Tél : 02 35 20 40 40

Recensement - Demande d'attestation

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE pour les jeunes âgés de 16 ans.

Vous êtes : jeune habitant de la commune âgé de 16 ans

Vous devez fournir :

- Le livret de famille
- Vote carte nationale d'identité

Possibilité de s'inscrire sur le site internet de la mairie :

<http://saintmartindumanoir.fr>

Une attestation vous sera délivrée.

Le recensement vous ouvre des droits :

- Inscription sur les listes électorales dès 18 ans
- Participation à la Journée d'Appel à la Préparation à la Défense (JAPD)
- Inscription aux examens, concours, permis de conduire

Pour plus d'info : www.defense.gouv.fr

Salle polyvalente - Nouveau Tarif

La location de cette salle est réservée aux particuliers habitant Saint-Martin-du-Manoir pour un usage à caractère familial : la réservation se fait en Mairie, et en aucun cas par téléphone.

La salle peut être louée :

Le samedi de 12 h 00 à 20 h 00 et le dimanche de 9 h 00 à 21 h 00

Tarif de la location : 152 euros / caution : 470 euros.

Terrains communaux à la location

(jardins, herbage, etc.) : **Renseignements en mairie**



Transport à la demande

FIL'BUS	MOBI'FIL	TRANSPORTS LIGNE
disponible du lundi au samedi en téléphonant au 02 35 22 35 22	réservé aux personnes à mobilité réduite. Pour tout renseignement, contacter le 02 35 22 34 34	DE BUS Horaires disponibles en mairie et dans les agences LiA



Urgences

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE : 17

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN : 112

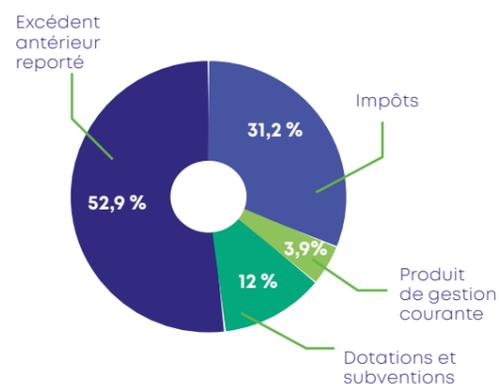
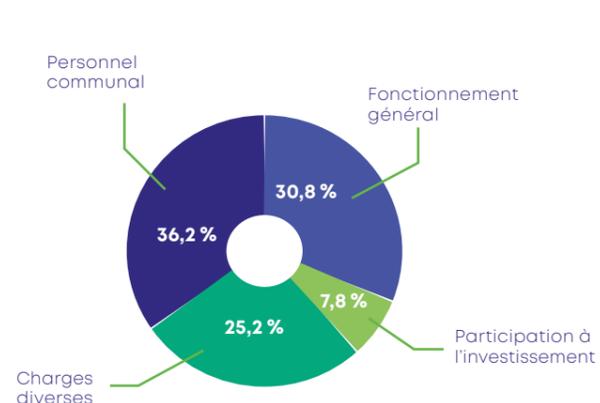
GENDARMERIE : 02 35 30 09 16

GARDE-CHAMPETRES : 02 32 72 00 00

Fonctionnement

DÉPENSES	EN EUROS (€)	%
FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL	553 900,00 €	30,8%
Entretien, eau, électricité, fournitures...		
PERSONNEL COMMUNAL	650 000,00 €	36,2%
Salaires et charges		
CHARGES DIVERSES	452 467,00 €	25,2%
Indemnités, subventions associations, services incendie, emprunts		
PARTICIPATION À L'INVESTISSEMENT	140 000,00 €	7,8%
Indemnités, subventions associations, services incendie, emprunts		
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 796 367 €	100 %

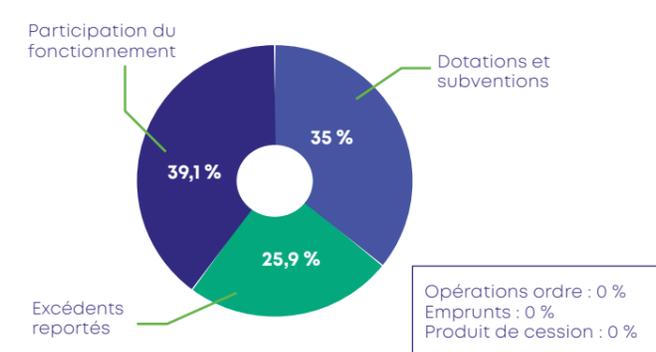
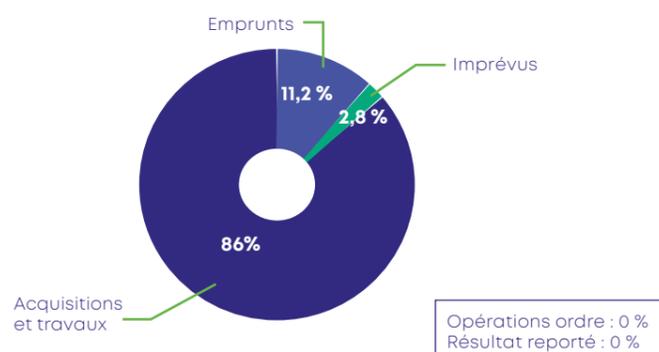
RECETTES	EN EUROS (€)	%
PRODUITS DE GESTION COURANTE, DIVERS	70 000 €	30,8%
Cantine, garderie, locations...		
IMPÔTS	561 256,00 €	31,2%
Taxes locales		
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	215 688,00 €	12,0%
État, Conseil Général		
EXCÉDENT ANTÉRIEUR REPORTÉ	949 423,00 €	52,9%
TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	1 796 367 €	100 %



Investissement

DÉPENSES	EN EUROS (€)	%
ACQUISITION ET TRAVAUX	308 200,00 €	86,0%
Résultat reporté	—	0,0%
EMPRUNTS	40 000,00 €	11,2%
Opérations ordre	—	0,0%
IMPRÉVUS	10 000,00 €	2,8%
TOTAL INVESTISSEMENT	358 200 €	100%

RECETTES	EN EUROS (€)	%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS - DIVERS	125 373,00 €	35,0%
Excédents reportés et capitalisés	92 827,00 €	25,9%
EMPRUNTS	—	0,0%
Produit de cession	—	0,0%
OPÉRATION ORDRE	—	0,0%
Participation du fonctionnement	140 000,00 €	39,1%
TOTAL INVESTISSEMENT	358 200 €	100%



BIENVENUE À _____

Sandro PIRESSE	11/01/2020
Alix ROUYER	11/02/2020
Valentin COUPIN	17/03/2020
Nina LELAY	22/03/2020
Gautier FANONNEL	26/05/2020
Léo DUBOSQ	27/05/2020

LEO DUBOSQ



Alice DUPONT	12/09/2020
Angelo RICCHINTI	04/10/2020
Issam MALEK	23/10/2020
Lou JOACHIM	14/12/2020
Azaléa THIÉRY PEREZ DOMINGUEZ	26/12/2020

NINA LELAY

TOUS NOS VŒUX
DE BONHEUR À _____

Alan BACHELET et Charlotte GOLDFARB 20/06/2020



PARRAINAGES CIVILS _____

Soline LAMPAERT 25/07/2020

Antonin et Tom BERTIN TESTE 19/09/2020



ILS NOUS ONT QUITTÉS _____

Denis DOUDEMONT 13/01/2020

Alex BERFROI 14/02/2020

Jean-Philippe KOCISZEWSKI 15/03/2020

Jean-Marie LAVISSE 14/04/2020

Jeanine MOUILLON 20/04/2020

Jacques COUTURIER 13/08/2020

Danièle BALET 04/11/2020

Joël DELALONDRE 06/12/2020



IN MEMORIAM _____

Nos plus anciens se souviennent de Léon MALO, enfant de Saint-Martin-du-Manoir où il naquit le 20 Juillet 1925 dans l'épicerie du village que tenaient ses parents, commerçants. Il apprit le métier très jeune et leur succéda en reprenant le commerce peu avant 1950.

Il épousa Christiane Bertin le 10 septembre 1951 et ensemble travaillèrent durement dans l'épicerie. Quatre enfants comblèrent leur bonheur.

La vie s'écoulait au rythme des activités de l'épicerie, de l'alimentation générale à la vente de charbon jusqu'en 1970, en livraison à domicile sur Saint-Martin ou aux communes voisines. Léon se rendait aussi plusieurs fois par semaine au marché de gros du Havre, tôt le matin, avant l'ouverture. Son commerce était le lieu de rencontre des Saint-Martinais grâce au bar-tabac et portait un soin particulier à la bonne tenue de son épicerie, toujours soucieux de satisfaire ses clients.

Léon Malo prit sa retraite en 1988 et se consacra à son jardin et potager, à l'élevage de ses moutons, de ses poules et de ses lapins, ses passions qu'il aimait partager avec ses petits-enfants.

Élu en 1989, Léon effectua 2 mandats comme Conseiller Municipal au service de Saint-Martin-du-Manoir jusqu'en 2001.

Il s'était beaucoup investi pour la kermesse de Saint-Martin et le développement du Club des Aînés en y devenant membre du bureau puis Président.

Pour raison de santé en 2016, Léon et Christiane Malo durent quitter Saint-Martin avec beaucoup de regrets pour s'installer dans une résidence pour séniors et rejoindront en 2017 l'EHPAD « La Pommeraie » à Criquetot l'Esneval où Léon nous quitta le 12 décembre 2020 à l'âge de 95 ans.

Compte tenu de la crise sanitaire, liée à la Covid-19, de nombreuses manifestations et festivités ont été annulées ou reportées sine die.



15 MARS 2020

Les élections municipales se sont déroulées sur un tour à Saint-Martin-du-Manoir

MARS



MAI

28 MAI 2020

Installation du nouveau Conseil Municipal qui a élu son maire, Jean-Luc FORT



SEPTEMBRE

La rentrée des classes

Vente de produits **artisans normands** au détail **ou** en coffrets personnalisables

D'ici et pas d'ailleurs

www.dicietpasdailleurs.fr

Livraisons : Mondial Relay - Colissimo - Points de retrait locaux
Paiement sécurisé : Crédit Agricole

Abonnez vous à notre page

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

VAUCHEL-LOUVEL
À votre service depuis 1973

Pompe à chaleur
Climatisation

Chaudière à haute performance énergétique

Radiateurs connectés

Electricité
Plomberie
Chauffage
Installation - Entretien - SAV

Devis gratuit

22 rue Léon Gambetta - 76290 Montivilliers
02 35 30 24 73 vauchel2@wanadoo.fr



11 NOVEMBRE 2020
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE

Cette année pour le 11 novembre, Saint-Martin-du-Manoir a célébré à l'unisson le 102^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918 et le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe à Paris, décidée en 1920 à l'initiative du parlement.

La crise sanitaire a rendu cet événement singulier : la cérémonie s'est déroulée sans public, en comité restreint, sous la présidence du Maire, M. Jean-Luc Fort, entouré de membres représentatifs du Conseil Municipal et en présence de Monsieur Bénazéra, Chef de la Brigade Rurale.

NOVEMBRE



DÉCEMBRE



NOËL

Saint-Martin s'est mis en couleur le temps des fêtes de Noël, une initiative qui sera renouvelée durant l'année au gré des manifestations festives... Nous avons accueilli cette année la boîte aux lettres du Père Noël confectionnée par nos agents du service technique Alexandre, Jean-Pierre et Thomas. Ce fut un franc succès avec pas moins d'une centaine de lettres auxquelles le Père-Noël a répondu individuellement en y joignant un cadeau.



DÉPART EN RETRAITE

Le 18 décembre, 2 départs parmi nos agents méritaient d'être célébrés.

Mesdames Béatrice LAIR et Brigitte DONNET ont fait valoir leur droit à la retraite, souhaitant profiter de leur famille et s'adonner à leurs passions.

Nous les remercions pour leur engagement au service de la commune, 11 années pour Brigitte à l'entretien des écoles et à la surveillance des enfants et 18 ans pour Béatrice qui était notamment responsable de la garderie périscolaire.

Nous leur souhaitons tous nos vœux d'épanouissement pour une longue et belle retraite. Dès que la situation sanitaire le permettra, la commune organisera une manifestation en leur honneur.



Chers Saint-Martinaises, Saint-Martinais,

Après cette année 2020 pleine de rebondissements, voici 2021...

Je m'efforcerai, désormais, avec Mr Thierry Liot, de porter les valeurs de « Avec vous pour Saint-Martin-Du Manoir », au sein du Conseil Municipal. Dans le respect de chacun pour pouvoir construire ensemble, c'est essentiel pour nous.

Nous souhaitons que 2021 puisse vous apporter ce dont vous avez envie, besoin et tout ce que vous souhaitez.

Groupe d'opposition

Cordialement,
Cécile Sanguinetti et Thierry Liot.
Conseillers Municipaux



Travaux et aménagements

SE RÉAPPROPRIER NOTRE TERRITOIRE

Se réapproprier notre territoire est un enjeu important pour déployer au cœur de Saint-Martin des espaces de vie ouverts à tous. Des travaux de débroussaillage ont été entrepris dans le « *petit bois* » ainsi que dans le « *chemin du calvaire - bois de la sorcière* ». Pour 2021, les objectifs sont clairs : concernant le petit-bois, lui redonner son attractivité d'antan et en faire un site remarquable de la commune ; pour le chemin du calvaire, le rendre à nouveau praticable.

- 1 et 2 / PETIT BOIS AVANT ET APRÈS
3 / BOIS DE LA SORCIÈRE
4 / CHEMIN DU CALVAIRE



Gymnase

LE GYMNASE A FAIT « PEAU NEUVE »

D'importants troubles structurels notés sur les pieds de la charpente étaient devenus une priorité à traiter. L'opportunité a ainsi été saisie de remettre en état chéneaux et gouttières afin d'éviter des désagréments futurs. Le gymnase s'est également doté d'une nouvelle verrière en lieu et place de celle devenue poreuse pour y redonner toute sa luminosité intérieure mettant en valeur le gros travail de peinture murale réalisé par notre équipe du service technique.

- 1 et 2 / GYMNASE AVANT ET APRÈS
3 / DÉTAIL DES DÉGÂTS
4 / INTÉRIEUR DU GYMNASE



Point sur la fibre

À la fin 2020, 410 adresses sur la commune disposaient d'un point de branchement fibre optique et peuvent donc contractualiser un abonnement fibre auprès des opérateurs commerciaux présents. Le dernier tiers de la commune restant à raccorder doit concerner des zones de raccordement qui attendent des travaux de réfection de génie-civil ou des distributions en aérien pour lesquelles l'entreprise installatrice finalise les études qui demandent un peu plus de temps.

Le déploiement de la fibre est prévu jusqu'à fin 2022 sur la zone d'investissement Orange de la C.U. Le Havre Seine Métropole : Des adresses particulières en raccordement fibre sont donc à réaliser jusqu'en 2022 suivant les difficultés rencontrées sur le terrain.



Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre adresse à partir de la cartographie disponible sur le site de l'aménageur :

<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

<https://reseaux.orange.fr/couverture-reseaux/carte-de-couverture-fibre>

Voirie

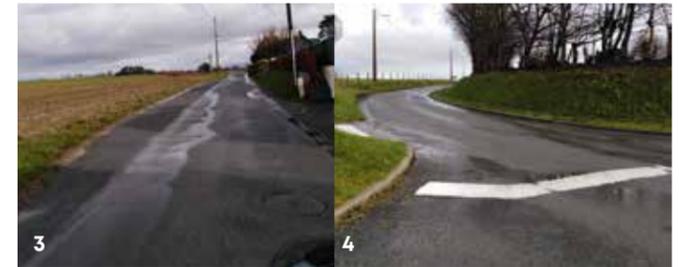
DES AMÉNAGEMENTS POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Des travaux de mise en accessibilité ont été menés à l'entrée des Hauts de Saint-Martin sur la route de Montivilliers avec la création de 2 passages piétons abaissés, la matérialisation d'une bande de vigilance, la suppression du terre-plein central et la mise en enrobé du trottoir permettant d'accéder aux arrêts de bus et d'autocars.

La route du Carreau s'est dotée d'un nouveau revêtement ainsi que de la matérialisation de zones de croisement en accotement.

La réfection de l'éclairage public a été entreprise sur fin 2020 début 2021 avec un changement des globes lumineux et le passage à un éclairage LED, dans le cadre de la transition énergétique et des économies d'énergie.

Les secteurs du Chemin de la Cavée, Chemin de Bellevue, Chemin du Sapin, Côte de Gournay, Côte de Saint Laurent, rue Jacques Paillette, route de Montivilliers, La vallée, La route du Carreau, La rue André Mabire (du début de la route de Montivilliers jusqu'à côte de Gournay), le parking du Gymnase ont d'ores et déjà été équipés...



- 1 et 2 / PASSAGES PIÉTON
3 / ROUTE DU CARREAU
4 / ACCOTEMENT
5 / ÉCLAIRAGE LED

Fleurissement de notre village

L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ...

La label national « Villes et Villages Fleuris » adresse ses encouragements à Saint-Martin-du-Manoir !





PRÉVENTION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Régulièrement, nous sommes nombreux à constater des vitesses excessives de la part d'automobilistes circulant sur les différents axes routiers de la commune. Il est essentiel qu'une sensibilisation – au-delà des équipements du type ralentisseurs qui pourraient être déployés – soit menée envers tous les usagers pour les inviter à réduire leur vitesse de façon significative. À ce titre, la Communauté Urbaine Le Havre Seine-Métropole a mené plusieurs opérations de mesure de vitesse, notamment dans la Côte de Gournay afin de pouvoir définir les moyens à déployer pour réduire les vitesses et rendre les routes moins dangereuses.

Par ailleurs, depuis le 15 décembre 2020, la Mairie a installé un radar pédagogique mobile rue André Mabire, un des axes les plus fréquentés de la commune avec près de 1000 véhicules circulant par jour dans chaque sens !

Les premiers enregistrements effectués en « mode fantôme », ont fait apparaître de nombreux gros excès de vitesse sur des plages horaires particulières. Depuis sa mise en marche et un contrôle de vélocimétrie ayant amené à quelques verbalisations, le radar démontre l'efficacité de sa fonction pédagogique par une baisse notable des grands excès de vitesse... D'autres axes seront testés courant 2021.

Ce radar mobile est le 1er outil d'une politique de prévention routière volontariste pour garantir la sécurité de tous les usagers de la route.



SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Un schéma communal de DECI pour améliorer la sécurité de notre commune



La DECI, c'est la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Si la commune dispose déjà d'un arrêté de DECI, elle ne dispose pas d'un schéma communal de DECI. La différence est importante : l'arrêté liste les points d'eaux disponibles et certifiés par les Sapeurs-pompiers sur le territoire de la commune ; le schéma, en prenant en compte les zones aujourd'hui insuffisamment couvertes – mais également en se projetant sur l'avenir en matière d'urbanisme – permet de définir les équipements nécessaires pour la défense de l'ensemble de la commune contre l'incendie.

Le coût de ces investissements est très lourd. Découle donc du schéma communal de DECI un plan pluriannuel d'équipements.



L'élaboration de notre schéma communal de DECI a débuté au dernier trimestre 2020. Elle s'appuie bien entendu sur les textes et référentiels réglementaires et se fait en relation avec le Service d'Incendie et de Secours de la Seine-Maritime et les services de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. L'objectif est de le finaliser en 2021.

Réactiver la Réserve Communale de Sécurité Civile

Créée par la Loi de Modernisation de la Sécurité Civile de 2004, la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC), placée sous l'autorité du Maire, apporte son concours à l'équipe municipale – élus et agents – en participant au soutien et à l'assistance de la population en cas de crise. Elle est composée d'habitants de la commune, volontaires et bénévoles et constitue en cela un outil de mobilisation civique.

La RCSC est un des moyens du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui en définit les modalités de mise en œuvre. Mise en place en 2009, la RCSC de Saint-Martin-du-Manoir est tombée depuis quelques années dans l'oubli. L'objectif est de la réactiver en 2021, dès que la situation sanitaire permettra de réunir et de former ceux, parmi nos habitants, qui seront volontaires pour la rejoindre. N'hésitez pas à vous manifester auprès du secrétariat de la mairie si vous le souhaitez.

Des nouveaux défibrillateurs

2 appareils ont été remplacés par 2 nouvelles unités mises en fonction :

- Au niveau du stade de football, adossé au mur des vestiaires
- Au niveau du gymnase, proche de la porte d'accès aux vestiaires.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale soutient une action générale de prévention et de développement social auprès des personnes en situation de vulnérabilité à tous les âges de la vie. Il déploie différentes activités et missions orientées vers les populations concernées, participe à l'instruction de demandes d'aides sociales légales en coordination avec les autorités décisionnelles, et intervient dans l'aide sociale facultative.

L'enjeu pour le CCAS se situe dans l'adaptation de ses missions aux besoins spécifiques du territoire local de par des actions novatrices et un travail en synergie avec des partenaires.

Faire de l'accompagnement social un accompagnement auprès du citoyen et non pas que de l'utilisateur, constitue un engagement.

Le CCAS en 2020, c'est ...

POUR LES DEMANDEURS ET/OU LEUR PROCHE

- Un accompagnement vers des mesures et des partenaires adaptés à leur situation

POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES ET ISOLÉES

- Le renforcement de la vigilance de la commune de par l'actualisation du registre communal des personnes concernées
- Un contact régulier aux personnes inscrites lors des plans d'alerte préfectoraux afin de leur apporter soutien, conseils et assistance

POUR LES AÎNÉS

- L'obligation d'annuler le Repas traditionnel du fait de restrictions anti-Covid
- Des bons d'achats au P'tit Marché en soutien aussi aux commerçants

POUR LES ADMINISTRÉS

- Le lancement de l'Analyse des Besoins Sociaux afin de définir une politique sociale répondant au mieux à leurs besoins
- Avec une enquête à diffuser en 2021

ARGENTAIN PLANTS
M. ET MME ARGENTAIN

Plants de légumes
Fleurs & articles divers

7, IMP. DES PAQUERETTES
76930 OCTEVILLE SUR MER
TÉL./FAX 02 35 54 26 75
PORT. 06 30 77 70 95 - SITE www.argentain-plants.fr

Le Marché bio
commerce équitable et solidaire depuis 1997

retrouvez toute l'actualité sur : www.lemarchebio.com

MONTIVILLIERS
Av. de la Belle Étoile
02 35 13 76 66

LE HAVRE
5 rue St Jacques
02 35 21 23 53

Office Notarial de l'Estuaire
<http://office-estuaire.notaires.fr>
Maîtres de GRIMALDIET de ROCHEBOUET, LUTUN - LE MAGNET, NARDY, MARON, et GUETIER

LOCATION

Loyer
418 € cc
par mois

Appartement F2, au 2ème étage sans ascenseur, comprenant : entrée, avec placard, salle de bains, WC, chambre, cuisine, séjour avec placard.
Surface habitable : 37 m² DPE : F
Dépôt de garantie : 395 €
Frais de bail quote-part charge loc. : env. 410 €

VENTE

MONTIVILLIERS
CENTRE
Maison bourgeoise rénovée avec goût :
Espace de vie spacieux et lumineux. 8 pièces principales alliant le charme, la modernité et une vie de plain-pied. Garage et dépendance sur un terrain clos sans vis-à-vis de 980 m².
DPE : C
PRIX : 476.800 € hono. 3,65 % inclus charge acquéreur.

02 32 79 53 03 02 35 29 98 98

immobilier.notaires
Le réseau national des notaires négociateurs

PAUCHARD
Espaces verts

VENTE ET REPARATION
DE MATERIEL DE MOTOCULTURE

JOHN DEERE HUSQVARNA STIHL

MONTIVILLIERS ZONE DU CENTRE EQUESTRE 02 32 79 50 50

L'ÉCOLE ASPIRANT LEMONNIER



LA MATERNELLE

ATELIERS JEUX DE SOCIÉTÉ

Après les vacances de février, les enfants ont découvert de nombreux jeux de société à l'école maternelle grâce à des matinées jeux mises en place par les enseignantes avec la participation des parents. Ils ont ainsi appris pour certains à attendre leur tour, et même à perdre ; mais ont surtout pris beaucoup de plaisir.

ÉCOLE ASPIRANT LEMONNIER

« SPECTACLE DE NOËL » : DÉCEMBRE 2020

Malgré les conditions sanitaires, le spectacle de Noël intitulé « Monsieur Totoche » a pu avoir lieu en le proposant aux élèves de maternelle et de CP le matin et aux autres élèves l'après-midi. Afin d'offrir un peu de rêve aux enfants, la municipalité a participé au surcoût lié aux 2 représentations. La distribution des chocolats par le père Noël a clôturé ce moment de convivialité.

DES POUSSINS

Juste avant l'arrivée du printemps, les élèves de MS-GS ont participé à un beau projet d'élevage de poussins grâce à l'aide inestimable de M. et Mme Vimbert de la ferme d'Epaville. Ils nous ont tout d'abord apporté une jolie poule rousse que les enfants ont pu observer, toucher, caresser, ainsi qu'un atelier de découverte sur les œufs de la basse-cour. Puis ils nous ont prêté une cage et une couveuse avec des œufs provenant de la ferme. Nous nous sommes bien occupés d'eux et nous avons eu la chance de voir naître 5 très jolis poussins, pour notre plus grande joie. Nous les avons présentés aux camarades des autres classes, curieux de les découvrir.

Nous remercions chaleureusement M. et Mme Vimbert et M. Vimbert Jérémie pour le prêt du matériel, le don des œufs et pour leur soutien dans ce projet qui nous a tous émerveillés, petits et grands !



LA PRIMAIRE

DES TEXTES ET DES DEFIS EN TOUS GENRES

Les enfants de CP ont fait « la classe à la maison » pendant plusieurs semaines. Ils ont été très courageux, assidus et volontaires. Ils ont redoublé d'inventivité pour relever avec brio les défis envoyés par leur maîtresse. Ils en ont même inventé d'autres...

« A MA FENÊTRE »

Souvenirs du confinement : quiz photos des CE2 / CM1

PROJET SOLIDARITÉ

Après avoir travaillé sur la solidarité en classe, les CE1/CE2 de Mme BIGOT et les CE2/CM1 de Mme TIGNOL ont confectionné des cadeaux qui seront distribués par l'association «Les oubliés de la rue LH» aux SDF du Havre.

UNE NOUVEAUTÉ POUR NOTRE ÉCOLE MATERNELLE :

UN PRÉAU DANS L'ÈRE DU TEMPS

À la fois doté d'une structure robuste et sécurisée (conforme ISO9001 et règles C.T.S./NV65/Eurocodes), l'école maternelle s'est embellie d'un préau bénéficiant d'une architecture légère et lumineuse. Il protégera l'espace et le temps des récréations contre les intempéries et le soleil pour le confort et la sécurité de nos enfants notamment...



NOUVEAU

LUDISPORTS 76



Une première à Saint-Martin ! Notre commune adhère à Ludisports pour la première fois.

Ce dispositif périscolaire est organisé et financé en partie par le département et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, avec un reste à charge familial par enfant de 25 euros à l'année. Il a pour visée d'initier les enfants fréquentant l'école primaire (du CP au CM2) à différentes activités sportives à raison d'une heure par semaine sur cinq cycles (tir à l'arc, jeux d'adresse, ...) scindés par les périodes de vacances scolaires.

Notre adhésion au dispositif a pour objectifs de développer les possibles en terme de pratiques physiques et sportives au sein de la commune. Dès la première semaine des inscriptions, la demande a été exponentielle débordant nos capacités d'accueil prévues. Déterminés à répondre favorablement à cet enthousiasme, nous avons sans tarder agi en conséquence auprès de la CU pour l'obtention d'un second créneau.

A ce jour nous avons ainsi 32 inscrits, 2 groupes de 16 enfants, encadrés par 2 éducateurs sportifs. Seuls 4 enfants n'ont pu bénéficier du dispositif.



Octobre rose

La manifestation Octobre Rose a remporté un succès certain avec la participation de 56 personnes à un échauffement collectif ambiancé suivi d'une marche conviviale sur le territoire Saint-Martinais. Organisée par la municipalité en partenariat avec différentes associations dont le Tennis Club et le Cerf volant, la matinée du 4 octobre dernier a permis de recueillir 366 euros au profit de la Ligue contre le Cancer. Une collaboration dynamique que nous souhaitons développer lors d'actions de prévention en santé.



Pour son 1^{er} roman, Virginie STIL, une Saint-Martinaise se retrouve à l'honneur

Après sept années de théâtre en amateur, Virginie Stil poursuit ses études et s'engage dans la voie du droit. Elle remporte à cette époque le prix de la nouvelle, organisé par le Conservatoire de la Mémoire et des Peuples, et rencontre Bernard Clavel. En parallèle, elle intègre le Conservatoire d'Art Dramatique puis quitte sa licence pour le Cours Florent. En troisième année, elle commence à donner des cours à des élèves de première année dans le cadre d'un programme d'entraide.

Elle est séduite par une série de projets qui lui permettent de rentrer en Normandie. Elle enseigne auprès d'enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale, de personnes âgées, de femmes en cours d'alphabétisation, de gendarmes en formation et devient bénévole en pouponnière comme conteuse.



Elle commence à écrire de courts textes sur Facebook sous le pseudo de Winona Keane en 2016 puis retourne sur le chemin de l'école avec les Master Class de Bernard Werber.

En 2020, elle écrit Francis et Renée comme un voyage sur une route 66, un roman-nouvelle tel un synopsis et se plonge avec délice dans la psychologie des personnages. Ainsi, chacun peut s'identifier et laisser son imagination errer au gré de l'aventure.

Lancement du 1^{er} concours photo 2021 de Saint-Martin-du-Manoir



« Saint-Martin-du-Manoir à travers ses arbres »



La mairie organise la 1^{ère} édition de son concours photo.
Ce concours est gratuit et réservé aux Saints Martinais de + 18 ans dans la limite d'une photo par habitant.
Merci de déposer votre photo en format A4 à la mairie avant le 31 mars 2021, sans oublier d'y indiquer votre nom, prénom, adresse postale et votre numéro de téléphone.

Ces photos feront l'objet d'une exposition qui se déroulera le 24 avril 2021 de 14h à 18h dans la salle du Conseil Municipal lors de laquelle les habitants pourront venir choisir leur photo préférée.

Le gagnant remportera une carte de 10 places valables au cinéma Les Arts de Montivilliers
Le second remportera une carte de 5 places valables au cinéma Les Arts de Montivilliers.
Le troisième remportera 2 places de cinéma valables au cinéma Les Arts de Montivilliers.
Les 3 photos gagnantes seront publiées dans le bulletin municipal 2022.

Règlement et modalités de participation disponibles sur le site : www.saintmartindumanoir.fr

LE CLUB DES AÎNÉS

26 JANVIER

Une cinquantaine de personnes ont répondu présentes à notre traditionnel loto des rois. La reine a été gratifiée d'un bouquet de fleurs et le roi s'est vu recevoir une bouteille de vin.



12 DÉCEMBRE

Compte tenu de la crise sanitaire liée à la Covid-19, nous avons été contraints d'annuler notre traditionnel goûter de Noël et nous avons regretté de ne pas vivre ce moment de convivialité. Néanmoins, une distribution de colis de Noël a été faite avec les mesures barrières qui s'imposaient.

LE FOYER



Rétrospective de plusieurs années de notre association qui retrace nos diverses activités variées. Nous remercions nos adhérents qui soutiennent et permettent de faire vivre **Le Foyer**. Dans l'espoir que l'année 2021 nous permettra de nous retrouver.



Danseuse, secrétaire, couturière, amie, voisine...
Elisabeth, nous te souhaitons une très bonne retraite.
Merci pour ta bonne humeur quotidienne et toute l'aide apportée à notre association durant toutes ces années.

LA RÉCRÉE DES P'TITS LOUPS



Les mardis et vendredis matins, les assistantes maternelles de l'association se retrouvent avec les enfants qu'elles accueillent. Dans une ambiance conviviale c'est le moment de partager des activités d'éveil, manuelles ou de motricité.

Composition du bureau :

Présidente : Cécile Sanguinetti
Secrétaire : Danielle Garcia
Trésorière : Sophie Lebigre

LA PÉTANQUE



...En simple, en double, en triple ou en quadrette, les passionnés du bouledrome de Saint-Martin se rassemblent tous les jeudis après-midis (sauf restrictions préfectorales dans le cadre de la crise sanitaire) en accès libre en respectant les gestes barrière et les règles du jeu...

TCSMM

La saison 2020 avait démarré en trombe pour le TCSMM qui pour la première fois depuis 4 ans repassait la barre des 200 adhérents. Dès la reprise en septembre, l'école de tennis était remplie à 100%. Nous avons eu le plaisir de nous retrouver lors du double surprise en septembre, du téléthon début décembre suivi du Noël des enfants où nos bambins à plus de 40, un record, ont mis l'ambiance et reçu leurs friandises des mains du Père Noël.



Toujours dans cette première moitié de saison, le club est monté en puissance au niveau sportif en mettant en place des animations régulières pour les jeunes du club, plateaux mensuels, compétitions homologuées avec une communication efficace et un encadrement permanent des bénévoles. Les adultes n'ont pas été en reste avec un premier tournoi interne de double de Noël et notre tournoi Open qui a pu se dérouler in extremis en février.



Comme tous les amoureux du sport, nous avons forcément été coupés dans notre élan en mars. Les championnats par équipes jeunes et adultes, la sortie à Roland Garros en mai, l'école de tennis, la fête du club ont été lourdement impactés. Pendant ces temps difficiles le club a veillé à payer ses moniteurs à 100% et dédommager les adhérents qui le souhaitaient, tout en assurant une reprise dans le respect des normes sanitaires.



Le TCSMM remercie ses moniteurs pour leur implication, ses bénévoles, ses adhérents qui s'investissent, ses partenaires qui nous soutiennent et la municipalité qui permet la pratique du tennis dans de bonnes conditions.

Conseil d'Administration du TCSMM

Président : Laurent BOULANGER

Vice Président : Olivier SCALIA et Eric QUESNEL

Trésorière : Julie RODIER Secrétaire : Isabelle CATELAIN

Membres actifs : Fabrice VALIN, Guillaume LECROQ, Jacky DUVAL, Laurent OUF, Martine EL ABED, Amélie QUEVAL, Vincent KERISIT, Lucie QUESNEL, Christian HUE, Bruno BOIVIN

tcsmm76290@gmail.com

www.facebook.com/tcsmm

LE CERF-VOLANT



Créée le 10 mai 1989, par Claude FERRA, l'association « Le Cerf Volant » a pris son essor avec l'arrivée de la chorale « Vocalis » sur Saint-Martin-du-Manoir avec ses nombreux choristes.

Martine HATE est l'actuelle cheffe de chœur, elle est accompagnée par Serge MAUPUY à la guitare et Bernard LEGRAND au synthé.

Bien sûr, même si la chorale est une de nos plus grandes activités avec les balades dominicales, le but du Cerf-Volant vise à partager de bons moments dans la simplicité, la bonne humeur et pour les animateurs de dispenser leur savoir-faire.

Contact : cerfvolant.asso@gmail.com

La situation sanitaire ne nous a pas permis de profiter de toutes nos activités que nous rappelons :

« Autour de l'aiguille » - Animatrice Jeannine SIMON (fusion entre l'atelier couture et l'atelier broderie)

« Mosaïque » - animateur (an.) Laure GUÉVILLE

« Informatique & Photographie » - Animateur Denis ROUTEL

« Dentelle au fuseau » - Animateur Didier VIEL

« Scrabble » et « Cartes » - Animateur Patrick LAVENU.

« Atelier musical » - Animateur Bernard LEGRAND

« Vocalis » - Cheffe de chœur Martine HATE accompagnée de Serge MAUPUY à la guitare

« Atelier manuel » - Animatrice Laure GUÉVILLE - (nouvelle activité 2020-2021)

« Balade dominicale » - Animateur Didier GUÉVILLE

Sans oublier les moments festifs que sont la soirée beaujolais, le karaoké, le loto galette, la soirée dansante et des différentes visites organisées.

Un grand MERCI

à tous nos bénévoles, aux différents membres du conseil d'administration et animateurs.

Composition actuelle du bureau et conseil d'administration

Présidente : Laure GUEVILLE

Trésorière : Anne Marie BRUMENT

Secrétaire et secrétaire adjointe : Dominique BERTAULT et Michèle GEFFRAY

Conseil d'administration : Denis ROUTEL - Robert PINSON - Joëlle HERAULT -

Janine ROCHARD - Annie THIBAUT - Patrick BAUDU

JAZZ HOT CLUB

Un camion apportera la musique au pied de chez vous

Le président du Hot Club Jazz Le Havre/Pays de Caux, travaille sur un projet de swing truck depuis 2019. Objectif : une offre artistique itinérante au pied de chez vous. Détails.

Un camion parfaitement autonome avec une scène mobile pouvant être accueilli sur les places de tous les villages et proposant des concerts ou spectacles de danse : c'est le défi fou de Jean-Bernard Leroy, musicien et président de l'association du Hot Club Jazz Le Havre/Pays de Caux. Le projet de swing truck est bien parti et sa mise en route pourrait avoir lieu lors d'une des prochaines fêtes de la musique.

« Mon rêve de gosse, c'était de suivre le tour de France »

L'idée fait écho à un rêve de gosse. « Quand j'étais même, les podiums Europe 1 du Tour de France me faisaient rêver. Suivre cette course, comme ça en changeant d'endroit chaque jour et en proposant un moment de convivialité, j'avais tellement envie de le faire. » Le temps a passé pour Jean-Bernard Leroy.



Un camion autonome, avec une scène mobile qui proposerait des concerts ou spectacles de villages en villages... Voici le Swing truck

président de l'association du Hot Club Jazz Le Havre/Pays de Caux depuis 32 ans mais l'idée a continué de faire son chemin. Surtout à partir de la crise de la Covid-19.

« J'ai repensé à tout ça en 2019 et

Je me suis dit que si les gens ne pouvaient plus aller en concert ou au spectacle, alors la culture pourrait aller jusqu'à chez eux », explique Jean-Bernard Leroy, président de l'association du Hot Club Jazz Le Havre/Pays de Caux.

Une maquette, un camion et... des sous ! Son appétit de culture est sans fin, après tout, Jean-Bernard a fabriqué enfant, sa première batterie avec des boîtes de biscuits en fer blanc. Le président du Hot Club Jazz, aujourd'hui retraité, va poursuivre son projet ambitieux d'abord en concevant la maquette du swing truck puis en établissant le budget : 70 000 euros. Enfin restait à convaincre les membres du bureau de son association de le suivre.

Il va même aller plus loin : « Je suis allé voir M. Viard, carrossier à Saint-Romain-de-Colbosc. Je pense qu'il aime lui aussi, les idées farfelues et m'a donc dit qu'il avait un camion qui pourrait faire l'affaire », sourit Jean-Bernard Leroy.

En route, un 21 juin prochain Reste que l'aménagement né-

cessite des fonds, une cagnotte est alors créée et parce que les vieux amis sont toujours de bons conseils... « Je vais suivre l'idée d'un copain joueur de sax dans les jours prochains créer un site pour évoquer le projet et appeler aux dons. »

Jean-Bernard espérait lancer sur la route, le swing truck le 21 juin prochain, le retraité saura patienter si les fonds, « ou la crise sanitaire » ne le permettent pas. Au pire, « je me dis qu'on ouvrira le 21 juin 2022 ! L'important c'est d'aller au bout et d'apporter de la culture dans les territoires ruraux. Cela me laissera aussi du temps pour envisager avec des écoles de musiques locales ou des foyers des concerts ». Et pour ne pas que le swing truck se sente seul, un partenariat est même déjà envisagé avec un foodtruck.

Murielle Bouchard



Le Havre info numéro 443
Page 4
Du 17 au 23 mars 2021

U.S.S.M.M. —



Les chiffres de l'année

La saison 2019-2020 ainsi que les premiers mois de la saison 2020-2021, actuellement en cours, ont évidemment été inédits pour tous les acteurs du football amateur, et pour l'USSMM. Toutefois, l'équipe Séniors s'est maintenue en 1^{ère} série Matin cet été, avant de démarrer la nouvelle saison par une série de 3 victoires (sans encaisser le moindre but) avant l'interruption de la saison.

Journées découvertes (Juillet et Août 2020)

Deux journées découvertes à destination des jeunes footballeurs (6 à 18 ans) ont été réalisées cet été, permettant aux jeunes de la commune de s'essayer au football. Sous la direction sérieuse de Quentin, une petite dizaine de jeunes garçons et de jeunes filles ont pu s'initier à ce sport. Un projet de création d'équipe de jeunes a même failli aboutir. D'autres journées semblables seront planifiées au printemps ou à l'été prochain en fonction de l'évolution de la situation sanitaire pour permettre aux jeunes de la commune qui le souhaitent de s'essayer au football, et pourquoi pas de lancer de nouvelles équipes !

SOUFFLE CELTIC —

Une année de cours s'est déroulée avec des parenthèses, contrainte par une crise sanitaire mettant « sous cloche » les activités sportives et de loisir en milieu couvert, les représentations et spectacles en salle comme en extérieur... Cependant entre ces parenthèses, Souffle Celtic participait le 16 février 2020 à un 1^{er} championnat pan-européen à Anvers. 18 élèves de l'école participaient à cette compétition, un résultat de haute tenue avec 10 premières places et coupes dans leur catégorie respective, 15 deuxièmes places, 12 troisièmes places et 13 quatrièmes places. C'est aussi 20 validations de danses permettant l'accès au niveau supérieur !

Ainsi, des Saint-Martinaises se sont particulièrement illustrées :

- 1^{er} championnat pour Ambre Barro avec 4 validations, des résultats prometteurs d'ores et déjà dans sa catégorie
- Des 1^{ères} validations également pour Julia Lefrançois laissant augurer encore de belles performances lors des prochains championnats
- 1^{ère} participation à la catégorie « Open » - catégorie reine ouvrant aux sélections des championnats mondiaux pour Loïs Lambert-Jouan !!

Recrutement et réorganisation de l'équipe Séniors

Un des facteurs expliquant le regain de forme de l'équipe Séniors est l'arrivée de nombreux nouveaux éléments venus renforcer l'équipe cet été. Grâce à une communication d'affiches dans la commune et sur les réseaux sociaux, plusieurs jeunes joueurs (anciens joueurs d'autres clubs de district et même de ligue seinomarine) sont arrivés. Autre changement de taille cet été, les entraînements sont désormais préparés par Quentin Savéan (entraîneur à l'US Quevilly et joueur de l'équipe Séniors). Résultats : deux vrais plus pour l'équipe et des résultats en nette progression, à confirmer à la reprise de la saison espérée pour fin janvier 2021. Plusieurs joueurs ont également rejoint le Bureau directeur du club, y compris parmi les plus jeunes, pour insuffler de nouvelles idées et amener de nouvelles forces vives pour aider le club à lancer cette belle dynamique.

Et à part ça...

A part ça, le club remercie le district de football de Seine-Maritime qui a offert une dotation de matériel d'entraînement pour soutenir les clubs de moins de 100 licenciés dans cette période difficile.

POUR NOUS CONTACTER :
Anthony Pain – Président du Club
06.48.69.59.88
530192 @lfnfoot.com



Place au spectacle le temps du Festiv'Arts d'Octeville sur le week-end des 12 et 13 septembre 2020 ... Souffle Celtic retrouve les planches et le plaisir de danser pour le public venu nombreux sur ces 2 jours de festivités.

5 SQUARE LA FONTAINE
76290 SAINT-MARTIN-DU-MANOIR
COURRIEL : ASSO.SOUFFLECELTIC@FREE.FR
www.souffleceltic.com

Le patrimoine permet d'établir un lien entre les générations, tant passées qu'à venir ... Sa valorisation passe aussi par sa préservation. Il est essentiel alors de pouvoir le connaître et le reconnaître.

L'église de Saint-Martin-du-Manoir du début de son histoire, à la fin du XII^{ème} siècle, ne conserve que le mur oriental du chevet et la cuve baptismale.

La face sud du clocher en pierre de taille, présente un portail du XVI^{ème} siècle. Le reste du bâtiment a été refait au XIX^{ème} siècle et dans les nouveaux percements ont été installés des vitraux. Au-dessus du maître-autel, le vitrail consacré à la prédication de Saint-Martin sort des ateliers ébroïcien Duhamel-Marette. Offert en 1889 par Madame Pézénil en mémoire de Roger Pézénil et de leur fils Georges, le visage du saint évêque et d'un enfant du groupe qui écoute, semblent bien en être les portraits.



L'église de Saint-Martin-du-Manoir est ouverte

les 1^{ers} samedis de chaque mois de 11h00 à 12h00 pour une visite guidée.

Un moment privilégié pour découvrir en détails ou redécouvrir ce patrimoine insoupçonné et son histoire.



Dans les archives de Saint-Martin-du-Manoir se trouvent encore de nombreux documents retraçant l'histoire de notre village. Ils seront une source d'inspiration à la construction du projet lancé en 2021, comme un témoignage envers toutes les générations d'habitants de Saint-Martin, actuelles et à venir.

NOUVEAU

UNE NOUVELLE IDENTITÉ !

Une nouvelle image de Saint-Martin-du-Manoir s'imposait pour affirmer son identité de commune rurale vivante intégrée au sein d'une communauté urbaine et de son environnement économique, social et sociétal

Le nouveau logo est une recombinaison figurée des éléments principaux du blason (épée, arbre), qui représentent la vision du village aujourd'hui et de demain traduisant l'esprit qui a prévalu à la création de cette image pour notamment :

- Engager Saint-Martin dans un développement durable et solidaire, respectueux du cadre de vie de ses habitants et de son environnement
- Renforcer les liens intergénérationnels dans une volonté de renforcer les solidarités

Saint-Martin-du-Manoir, fier de son passé (et encore à découvrir), et prenant en main son avenir, choisit néanmoins de conserver ses deux « écritures », qui donnent chacune un regard différent sur le village. Pour rappeler que ce dernier est attaché à son passé, les « meubles » du blason ont été repris, comme une continuité entre les 2 images, un lien entre hier et aujourd'hui.

Le blason historique est une empreinte de l'histoire d'une ville, il est immuable. Alors que le logo ou bloque-marque représente une dynamique dans laquelle se trouve la commune à un moment donné. De nombreux villages possèdent un blason et un logo, et communiquent avec l'un ou l'autre ou les deux représentations, selon le sujet ou les supports qu'ils utilisent.

Village au passé riche et ancré dans son histoire, Saint-Martin-du-Manoir ne pouvait envisager d'oublier son blason, sous couvert d'ancrer son image dans l'ère du temps et de n'avoir qu'une représentation plus contemporaine du village.



**Saint-Martin
du-Manoir**



NOUS CONNAISSONS TOUS PEU OU PROU, LE BLASON DE SAINT-MARTIN-DU-MANOIR MAIS PEUT-ÊTRE MOINS SA SIGNIFICATION ET SA CONSTRUCTION HÉRALDIQUE QUI A AMENÉ À SON NOUVEAU REFLET.



— Taillé :

au 1) d'azur à l'épée de Saint-Martin posée en fasce, la pointe à dextre supportant le manteau, le tout d'or

au 2) d'orangé à un chêne arraché d'or ; brochant sur la partition une barre ondulée d'argent

— Soutiens :

2 épis de blé tigés et feuillés d'or ; l'écu surmonté d'une couronne murale à 3 tours d'argent

— Devise :

HONOR et PARTITIO
(Honneur et Partage)

Le blason a été breveté par le Conseil Français d'Héraldique, réuni en Assemblée le 10 mai 1997 à Bourges. Il a déclaré ce nouveau blason conforme aux lois et règles de la science héraldique, et l'a officiellement répertorié dans ses registres sous la référence 380/1997.



**Saint-Martin
du-Manoir**

NOUVEAU

SAINT-MARTIN EN POCHE !

Saint-Martin a rejoint la communauté des communes et des villes présentes en application mobile.



La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville



A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2021, DANS VOTRE POCHE OU VOTRE SAC, RETROUVEZ-NOUS ET RESTONS EN CONTACT : LES ACTUALITÉS, LES ALERTES, LES ÉVÈNEMENTS, NOUS AMÉLIORERONS AINSI NOS ÉCHANGES !

C'est une invitation pour chacun à participer de façon citoyenne à la vie locale grâce à la remontée d'informations et les signalements possibles depuis votre mobile. Vous serez alertés en temps réel par notifications si vous le souhaitez et vous aurez accès aux informations pratiques de la mairie ainsi qu'aux numéros d'urgence accessibles en un clic... Vous consulterez la météo et la qualité de l'air de Saint-Martin à J+5 jours

1

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI CITYALL,
GRATUITE,
SANS ENGAGEMENT,
SANS INSCRIPTION**



2

**PUIS SÉLECTIONNEZ
SAINT-MARTIN-DU-MANOIR**



À LA DÉCOUVERTE DE NOS ACTEURS ÉCONOMIQUES ET DE LOISIRS LOCAUX

LES CAVALIERS DE LA VALLÉE

Le centre équestre les Cavaliers de la Vallée a ouvert ses portes fin 2014. Pour gérer cette entreprise à taille humaine, Isaline Pernelle, la gérante et monitrice diplômée est seule à s'occuper d'une quarantaine de chevaux d'instructions, d'élevage et de pension.

■ Un enseignement adapté est dispensé à chaque cavalier, de tous niveaux, par petits groupes de 2 à 4 ou 5 cavaliers, privilégiant la qualité à la quantité.

De ce fait, les cavaliers progressent plus vite avec l'envie de toujours se faire plaisir.

Forte de son expérience d'une vingtaine d'années, Isaline met un point d'honneur à proposer constamment pour ses chevaux d'instruction, une amélioration du cadre de vie et de travail qui se rapproche au plus près de leur besoin : Les chevaux travaillent peu, vivent en groupe avec un accès extérieur, ont une alimentation riche en fibre et un travail varié (dressage, obstacle, balade, jeux...). Ils sont mis à la retraite avant 15 ans en leur trouvant une bonne famille pour continuer une longue vie choyée !

Une quinzaine de chevaux bénéficie de la pension au pré, répartis en groupe sur plusieurs hectares de pré.

Isaline réalise ainsi son rêve de petite fille avec son élevage de chevaux de dressage : Il y a une seule naissance par an pour garder du temps pour toutes les activités afin que ses chevaux aient les soins les mieux adaptés (shiatsu, dentiste, communication animale etc...).

Ils sont ensuite valorisés sur le circuit jeunes chevaux de dressage : La toute première à 3 ans cette année et débute ainsi les concours montés.

Toujours en quête de progression, Isaline continue de se former régulièrement auprès de professionnels de haut niveau en termes de technique, de pédagogie de bien-être animal, du handicap et de la médiation animale notamment...

Le cheval a grand avenir à Saint-Martin et dans le cœur des Saint-Martinais...



Rendez-vous sur
www.lescavaliersdelavallee.fr

LiA
VOTRE RÉSEAU DE TRANSPORT
EN COMMUN

DES MODES DE TRANSPORT
ADAPTÉS À VOS BESOINS



21 Lignes de bus • 1 Funiculaire • 2 Lignes de tramway

LiAdeNuit FlexiLiA

FilBus LiAvélos MobiFil

DES SERVICES
POUR TOUTES
LES MOBILITÉS

LiA
TOUJOURS LIA
POUR VOUS



PLUS D'INFOS SUR
transports-lia.fr

LOGEMENTS A LOUER
dans Résidence sécurisée, avec possibilité d'A.P.L.

« ROLAND LE GALLAIS »

Chemin d'Argile
76133 EPOUVILLE

Vous allez aimer :

- ▶ La convivialité des lieux
- ▶ La restauration à la carte
- ▶ Les espaces collectifs
- ▶ La proximité du centre commercial et des services

Location à partir de
542€/mois
Eau et chauffage compris

Contactez-le : 02.35.30.42.22



Seminor
SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE (SOCIÉTÉS DE NORMANDIE)

www.seminor.fr

EUROVIA
VINCI

Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia Haute-Normandie - Agence du Havre
Parc de l'Estuaire - 5 rue de la Plaine - 76700 Gonfreville l'Orcher
T/ 02 32 85 01 50 - F/ 02 35 44 97 18
www.eurovia.fr

DEHONDT MOTOCULTURE - INDUSTRIE

VENTE - SERVICE - LOCATION

Kubota STIHL Husqvarna HONDA
METESIA POLARIS Outils WOLF KÄRCHER

Saint Antoine la Forêt - 76170 LILLEBONNE
Tél. 02 35 39 80 10 - Fax 02 35 39 02 41
dehondt-motoculture@wanadoo.fr - www.dehondt.fr

50% services à la personne

Maintien ADOM
aide à domicile

MAINTIEN ADOM LE HAVRE
1, rue Casimir Delavigne
76600 LE HAVRE
02 35 20 78 51
lehavre@maintien-adom.com

LES SERVICES :
Levier, douche, toilette
Ménages, aide aux repas
Télé-assistance, écoute téléphonique

103 LE HAVRE - 044 357 429
ANJAGI - SAPHIR 3743

Pompes Funèbres Villamaux

02.35.20.35.15
pompesfunebresvillamaux.com
6 rue de la Commune 1871 - 76290 Montivilliers
contact@pfvillamaux.com

VOTRE PROMOTEUR AMÉNAGEUR RÉGIONAL

Prochainement à
S^t Martin du Manoir



02 35 59 88 50 / contact@fei-sas.com



Spécialiste régional de la clôture
au service des particuliers et entreprises

Clôtures - Portails - Maçonnerie - Automatisation - Garde-corps



Notre métier...
bien vous entourer !

DEVIS
GRATUIT

57, rue Jean Jaurès - MONTIVILLIERS - 02 35 24 11 64
www.cloturesdeseine.fr



Ent. SAFORGE

Vérandas - Volets - Fenêtres



www.saforge-veranda-lehavre.fr
entreprisesaforge@saforge.fr

155, rue de la Libération - 76700 GAINNEVILLE
Tél. : 02 35 45 80 69



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Rénovation
Logement neuf
Dépannage

Devis gratuit

Tél : 02 35 30 71 66

Fax : 02 35 30 72 26

e-mail : em2iservices@wanadoo.fr

20 Hameau d'Enitot
76290 Saint Martin du Manoir



*Auto - Habitation - Santé - Crédit
Placement - Patrimoine*
ENTREPRISES ET PROTECTION DES DIRIGEANTS

9 place Abbé Pierre • 76290 Montivilliers
agence.sgtanordomontivilliers@axa.fr
Tél. 02 35 55 72 50

ORIAS 07030963